



Doc. 799

10 avril 1958

Obligations alimentaires envers les enfants

Rapport

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Rapporteur: M. Séan FLANAGAN, Irlande

1. Corrigendum

A la page 5, deuxième alinéa, lire les lignes 10 à 15 comme suit :

« Lorsque la Conférence a tenu sa huitième Session en octobre 1956, l'Irlande, la Grèce et la Turquie en étaient devenues Membres (bien que l'Irlande n'y ait pas été effectivement représentée), mais l'Islande n'a pas encore sollicité son adhésion. »

